**Championnat de France &**

**Grand Prix de France**

**Des Chiens d’Attelage**

**Pour être sélectionné au Championnat de France**

* Avoir un chien avec un Certificat de Naissance LOF
* Période du 16/07/2024 au 15/07/2025
* Participation à **5** concours au **minimum** dont 3 obligatoirement du 01/01/2025 au 15/07/2025.
* Les points se calculeront sur les 5 meilleurs concours présentés.
* La Classe 2 est prioritaire,
* Modification du Calcul de points pour le classement du Championnat
* Suivant la répartition suivante
  + - 5 Concours avec coefficient 1
    - GPF avec Coefficient 5

**Pour être sélectionné au GPF**

* Période du 16/07/2024 au 15/07/2025
* La participation toutes classes confondues à **3** concours au **minimum**
* Dont **2** au moins hors Territoriale
* Pour la classe 2, aucun qualificatif n’est nécessaire.
* Pour la classe 1 ; il faut au moins un qualificatif « Très Bon «.
  + Pour la Classe 1, le nombre de points obtenus sur les 3 meilleurs concours permettra de sélectionner les concurrents en cas d’inscriptions trop nombreuses.
* Le nombre de juges différents n’est pas retenu.
* Aucun passage de brevet n’est autorisé lors du GPF et Championnat.
* **Rappel passage en Classe 2**
* Les 3 premiers du Championnat de France Classe 1 passeront automatiquement en classe 2
* Ainsi que le Premier en classe 1 du GPF
* (Et ce quelques soient les résultats obtenus auparavant).
* Les Deuxièmes et Troisièmes en classe **1 du Grand Prix de France** passeront automatiquement en Classe 2 à la condition expresse qu’ils aient obtenu au cours de la carrière du chien, 3 qualificatifs « Excellent » en concours de classe1 et sous au moins 2 examinateurs différents.
* Ces passages pourront s’appliquer dès le concours suivant le GPF à la demande du licencié, et dans tous les cas au plus tard au 1er janvier de l’année suivante